



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Cedef, centre de documentation Économie-Finances

12, place du Bataillon du Pacifique
75012 Paris – M° Bercy
téléphone : 01 53 18 72 00 - télécopie : 01 53 18 36 39
cedef@finances.gouv.fr - www.cedef.bercy.gouv.fr
<http://twitter.com/DocCedef>



ouvert à tous les publics, du mardi au vendredi de 10 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h.

Les clés de l'emploi des seniors

En 2008, le taux d'emploi des 55-64 ans est inférieur en France à la moyenne européenne : 38,2%, contre 45,6%. Le taux d'emploi des 50-54 ans est en revanche supérieur de cinq points à la moyenne européenne.

56% des personnes âgées de 50 à 64 ans sont actives selon les normes du Bureau international du travail : 53% occupent un emploi et 3% sont au chômage. Une fois l'effet démographique corrigé l'activité des seniors a progressé assez régulièrement depuis 2001.

Source : Dares, Premières informations Premières synthèses, septembre 2009

Les personnes âgées de 50 ans et plus représentent 24,3% de la population active occupée. Elles sont fortement surreprésentées parmi les non salariés, ainsi que dans les emplois du secteur public. Elles sont davantage présentes dans les secteurs de l'industrie, de la finance, de l'immobilier, de la santé, de l'éducation, ainsi que dans les établissements de grande taille et ceux créés de longue date. Les seniors sont sous-représentés dans le commerce, les services aux particuliers et aux entreprises.

Source : Observatoire de l'Anpe : les demandeurs d'emplois seniors

Actualités :

« Pénibilité, emploi des seniors, âge de la retraite : quelle réforme en 2010 ? » : le ministre du Travail a engagé, le 12 janvier 2010, le débat sur les retraites dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2010. La réforme des retraites doit s'accompagner de mesures en faveur de l'emploi des seniors, de l'amélioration des conditions de travail et de la prise en compte de la pénibilité.

Discours du ministre du Travail du 12 janvier 2010

Les accords de gestion des âges dans les entreprises : depuis le 1er janvier 2010, les entreprises et les établissements publics employant au moins 50 salariés risquent une pénalité si elles n'ont pas conclu un accord ou établi un plan d'action relatif à l'emploi des salariés âgés. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 a en effet introduit une série de mesures en faveur de l'emploi des seniors, par la mise en œuvre d'accords de gestion des âges dans les entreprises et les branches.

Cumul emploi-retraite : depuis le 1^{er} janvier 2009, un assuré a la possibilité de cumuler sa retraite du régime général avec les revenus d'une activité salariée sous certaines conditions. La [circulaire de la Caisse nationale d'assurance vieillesse du 13 mars 2009](#) présente les possibilités de ce cumul emploi-retraite. Le [décret n° 2009-1738 du 30 décembre 2009](#) met en œuvre le cumul emploi retraite dans les régimes des salariés, des artisans, des commerçants et des professions libérales.

*Pour en savoir plus : Site pour l'emploi des seniors
Portail du ministère du Travail : « Le cumul emploi-retraite »
Portail de la sécurité sociale : rubrique « cumul emploi-retraite »*

➔ Les sites à consulter

Le site de la délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle propose des fiches pratiques, des conseils et des contacts utiles : maintien dans l'emploi des seniors, contrats spécifiques, conditions de travail, départs en retraite, etc.

www.dgefp.bercy.gouv.fr

Le site du ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville dédie une rubrique aux plus de 50 ans. Il propose des dossiers classés par thèmes, conçus pour fournir des informations concrètes, des conseils pratiques et des contacts utiles sur tous les sujets qui intéressent les plus de 50 ans : les droits, les contrats aidés, les conditions de travail, les départs en préretraite ou à la retraite, etc.

www.travail-solidarite.gouv.fr

Le portail pour l'emploi des seniors présente trois dossiers : un guide pratique avec des exemples d'actions et d'indicateurs, les accords et plans d'actions seniors, ainsi qu'une liste actualisée des accords de branche. Le site présente également une brochure interactive sur les mesures seniors.

www.travail-solidarite.gouv.fr/emploi-seniors

Le site priorité seniors proposé par le réseau de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail. Il s'adresse aux chefs d'entreprise et propose de l'information sur la réglementation, met à disposition des outils d'analyse et propose des pistes pour guider leurs choix et élaborer un plan d'action seniors. L'Anact édite également un site d'actualité dédié à la gestion des âges tout au long de la vie professionnelle.

www.priorite-seniors.fr
www.gestiondesages.anact.fr

Le portail Dialogue social est une base de données pluridisciplinaire mise à jour quotidiennement qui donne une vision régionale, nationale et européenne de tout ce qui a trait aux seniors : emploi, cessation d'activité, retraite, pénibilité.

www.dialogue-social.fr

➔ À lire

➔ **Évolution du taux d'emploi des seniors (55-64 ans) entre 2000 et 2008.** Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, Note d'octobre 2009, 6 p.

➔ **Discours de M. Laurent Wauquiez, Secrétaire d'État chargé de l'Emploi,** Conférence de presse emploi des seniors à l'ACFCI, octobre 2009.

➔ **Tableau de bord trimestriel : activité des seniors et politiques d'emploi.** Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, décembre 2009, 31 p.

➔ **Les salaires des seniors du privé : plus élevés en moyenne, mais de moindres perspectives d'augmentation.** Nicolas Bignon, Marion Goussé, Insee, France - Portrait social - édition 2009, 18 p.

➔ **Emploi et chômage des 50-64 ans en 2008.** Premières informations, Dares, septembre 2009, 7 p.

➔ **Les bonnes pratiques des entreprises en matière de maintien et de retour en activité professionnelle des seniors.** Rapport d'étude, collectif, Anact, septembre 2009, 66 p.

➔ **Seniors tuteurs : comment faire mieux ?** Rapport au Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, Bernard Masingue, mars 2009, 61 p.

➔ **Le faux consensus sur l'emploi des seniors.** Guillaume Huyez-Levrat, Centre d'études de l'emploi, La documentation française, mai 2008, 61 p.

➔ **Entre demande de travail et problèmes de santé : une cartographie par métier de l'emploi des seniors en France.** Note de veille n° 2, Centre d'analyse stratégique, janvier 2007, 10 p.

➔ **Les seniors et l'emploi en France.** A. d'Autume, J.-P. Betbèze, J.-O. Hairault, 2006, 244 p.

➔ **Les demandeurs d'emploi seniors.** Observatoire de l'ANPE, Collection les Essentiels, mars 2006, 44 p.

➔ **Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors, 2006-2010,** Conférence nationale sur l'emploi des seniors. Conseil économique et social, juin 2006, 24 p.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez poser vos questions par téléphone au 01.53.18.72.00 ou par messagerie à l'adresse cedef@finances.gouv.fr